

La pasionaria du Sahara

dimanche 13 décembre 2009, par [BEAUGE Florence](#) (Date de rédaction antérieure : 12 décembre 2009).

Arrecife (Lanzarote, Canaries) Envoyée spéciale

En jean, tee-shirt et chapeau de cow-boy, ils débarquent chaque jour par milliers. Lanzarote, petite île volcanique de l'archipel espagnol des Canaries, dans l'Atlantique, est un paradis pour touristes. Dans le hall de l'aéroport d'Arrecife, une crèche a été installée au creux d'un énorme rocher de lave noire. L'ambiance est gaie et détendue.

Mais c'est un tout autre spectacle que découvrent les visiteurs quand ils sortent de l'aérogare et arrivent sur le parking des cars. Un campement sommaire, et même misérable. Dans le local habituellement réservé aux chauffeurs de bus - une pièce d'environ 6 m², sans fenêtres, sans toilettes et sans eau -, un matelas est installé à même le sol. Enroulée dans une couverture, la photo de ses deux enfants posée auprès d'elle, une jeune femme y observe une grève de la faim depuis presque un mois. En bruit de fond : le vacarme des réacteurs d'avions et le ronronnement des moteurs de cars.

Aminatou Haidar, 42 ans, figure de proue de la cause indépendantiste sahraouie, est prête à se laisser mourir. C'est le 15 novembre, deux jours après avoir été refoulée d'El Ayoun, la capitale administrative du Sahara occidental - une ancienne colonie espagnole occupée et administrée par le Maroc depuis 1975 - qu'elle a entamé son mouvement de protestation. « *Je rentrerai chez moi vivante ou morte* », dit-elle de son habituelle voix douce et déterminée, mais à présent à peine audible. Elle ne boit que de l'eau sucrée. Pas de vitamines, pas le moindre médicament. Elle refuse toute assistance médicale, de peur qu'on en vienne à procéder à son alimentation forcée.

Quand elle atterrit à El Ayoun, le 13 novembre, au retour d'un voyage aux Etats-Unis, où elle a reçu un nouveau prix - celui du Courage civil de l'institution américaine Train -, Aminatou Haidar s'attend à tout sauf à être refoulée par les autorités marocaines et expulsée vers l'Espagne. Une nouvelle fois arrêtée, oui, elle peut l'envisager car le ton du Maroc envers « la cause sacrée » qu'est le Sahara occidental s'est durci depuis le mois d'octobre. Mais interdite de retourner chez elle, au Sahara occidental, où elle réside avec sa mère et ses deux enfants âgés de 13 et 15 ans ? Jamais.

Les autorités marocaines n'en peuvent plus de cette activiste inflexible, de plus en plus médiatique. Partout où elle passe, Aminatou Haidar rappelle la cause oubliée des Sahraouis. Son combat est pacifique, mais dénué de toute concession. Or, si elle voyage, c'est avec un passeport marocain. Elle l'a obtenu en 2006, après une intervention américaine et d'Amnesty International.

« *Elle utilise le passeport marocain pour aller combattre l'intégrité territoriale du Maroc ! Trop, c'est trop !* », gronde Rabat, qui l'accuse d'être instrumentalisée par le Front Polisario et son allié l'Algérie. La remettre en prison ? Difficile. Elle y a déjà passé quatre ans (de 1987 à 1991), yeux bandés jour et nuit. Elle est retournée derrière les barreaux en 2005, pendant sept mois, au moment où un mouvement d'insurrection parcourait le Sahara occidental, et a observé une première grève de la faim de trente-deux jours. Mais surtout, Aminatou Haidar est de plus en plus connue, en Espagne et aux Etats-Unis notamment. Alors les autorités marocaines montent ce qui ressemble à un mauvais scénario et l'accusent d'avoir « insulté le Maroc » pour justifier leur décision de s'en débarrasser.

Sur sa fiche de débarquement à El Ayoun, le 13 novembre, la jeune femme aurait inscrit « sahraouie » à la case « nationalité » et « Sahara occidental » à la case « pays de résidence ». Elle aurait en outre piétiné son passeport marocain, en descendant de l'avion, et renoncé solennellement à son document de voyage.

« Tout cela est faux, répond calmement Aminatou Haidar. Je n'ai jamais écrit »sahraouie« pour nationalité. Je laisse toujours cette case en blanc. En revanche, j'ai mis »El Ayoun, Sahara occidental« , comme lieu de résidence, comme je le fais toujours. Quel mal y a-t-il à cela, puisque même le courrier que m'envoient les Nations unies arrive chez moi sous cet intitulé ? Quant à mon passeport, on me l'a pris dès mon arrivée. En aucun cas, je ne l'ai déchiré. » Tous ses amis, espagnols et sahraouis, confirment que la jeune femme a toujours rempli sa fiche de débarquement de la même manière, et que la quasi-totalité des activistes sahraouis en font autant. Jamais, jusque-là, cela n'avait posé de problème. Soucieuse de ménager ses relations avec le Maroc, l'Espagne s'est laissé entraîner dans un imbroglio, juridiquement indéfendable, en acceptant d'accueillir Aminatou Haidar contre son gré. Mais la mobilisation de la société civile espagnole est énorme.

Le Maroc, lui, se retrouve dans une position de plus en plus délicate. La France, son alliée de toujours, évite de le sermonner publiquement. Paris laisse ce soin à d'autres. C'est ainsi que l'Union européenne - dont Rabat a obtenu il y a quelques mois le statut de « partenaire avancé » - a émis un communiqué assez vif, jeudi 10 décembre au soir, rappelant le royaume à « ses obligations internationales en matière de droits de l'homme » et l'invitant à coopérer avec l'Espagne. *« Cette réaction de l'Europe est insuffisante. Le Maroc a besoin qu'on lui brandisse un carton rouge, non un carton jaune, pour son comportement ! »*, regrette Mohamed Khaddad, haut responsable du Front Polisario, qui mène une navette incessante, ces derniers jours, entre Lanzarote et Madrid. Pour lui, comme pour tous ceux qui connaissent bien Aminatou Haidar, elle ne cédera pas. *« Elle mourra ici, si une solution n'est pas trouvée d'urgence. Son combat contre l'arbitraire, c'est toute sa vie ! »*, assurent deux de ses proches, Gurutze Irizar et Fernando Peraita, qui, avec une cinquantaine de sympathisants, veillent jour et nuit sur elle à l'aéroport de Lanzarote.

« L'Union européenne n'a pas à nous envoyer de sommation, s'insurge le porte-parole du gouvernement marocain, Khalid Naciri, au téléphone depuis Rabat. Et on ne peut pas mettre dans la même balance le cas de cette dame avec celui de milliers de citoyens marocains privés de leur droit au retour et qui croupissent dans les camps de réfugiés de Tindouf (dans le désert algérien) ! » Pour M. Naciri, le Maroc n'a nullement l'intention de chercher « une porte de sortie » à cette affaire. *« Cette dame est une aventurière qui instrumentalise les droits de l'homme. Si elle veut vraiment rentrer à El Ayoun, elle n'a qu'une solution : nous présenter des excuses publiques ! »*, s'exaspère-t-il.

Etendue sur son matelas, le teint jaune, secouée de quintes de toux, en proie à des nausées et des maux de tête incessants, mais toujours digne, Aminatou Haidar ne se départit pas de son calme. *« C'est à nous, les activistes sahraouis, qui avons été emprisonnés et torturés, victimes de disparitions arbitraires, que le Maroc devrait présenter des excuses ! »*, répond-elle de la même voix douce et inflexible.

Florence Beaugé

Un désert coupé en deux par un conflit de trente-quatre ans

Le conflit du Sahara occidental s'éternise depuis trente-quatre ans dans une indifférence quasi générale. Il démarre en novembre 1975, quand le roi du Maroc, Hassan II, lance quelque 350 000 de ses compatriotes en direction de ce territoire, grand comme la moitié de la France, que le colonisateur espagnol est en train de quitter. Ce bout de désert recèle d'importantes richesses : du phosphate, du fer et, surtout, des réserves de poissons au large. Hassan II lance sa « marche verte », alors qu'un mois plus tôt la Cour internationale de justice a recommandé l'organisation d'un référendum pour laisser les Sahraouis décider de leur sort. Mais personne n'ose s'interposer face au Maroc. Un accord est vite trouvé : le Sahara occidental est coupé en deux, le nord est attribué au Maroc, le sud à la Mauritanie. Les civils sahraouis, eux, se séparent. Les uns demeurent sur place et passent sous occupation marocaine. Les autres fuient vers l'Algérie. Aujourd'hui, ils vivent de l'aide internationale dans des camps de réfugiés.

Harcelée par le Front Polisario, mouvement militaire indépendantiste sahraoui, la Mauritanie abandonne en 1978 sa portion de Sahara. Le Maroc l'investit aussitôt. Une guerre sporadique se poursuit entre le royaume chérifien et le Polisario dans les années 1980.

En 1991, un cessez-le-feu est signé, sous l'égide des Nations unies, mais faute d'accord sur la composition du corps électoral, le référendum est abandonné.

La population sahraouie est estimée aujourd'hui à quelque 400 000 personnes. Les trois quarts vivent sous occupation marocaine, largement dépassés, en nombre, par les Marocains venus du nord du royaume. Dans les camps de Tindouf, en Algérie, ils sont environ 120 000.

Toutes les tentatives de règlement du conflit se heurtent au langage de sourds des principaux protagonistes (dont l'Algérie, qui épaulé le Front Polisario). Le Maroc ne veut entendre parler que d'une autonomie élargie. Le Polisario, lui, rappelle le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui.

La France, quant à elle, se voit amèrement reprocher par les Sahraouis et l'Algérie son soutien sans faille au Maroc. Elle s'est ainsi opposée, en avril, à l'extension du mandat des casques bleus de l'ONU à la surveillance des droits de l'homme au Sahara occidental comme dans les camps de Tindouf. Une surveillance instamment réclamée par Amnesty International et Human Rights Watch, notamment.

Fl. B

P.-S.

* Article paru dans le Monde, édition du 13.12.09. LE MONDE | 12.12.09 | 13h58 • Mis à jour le 12.12.09 | 13h58.